



COMMUNE DE BAVOIS

PREAVIS MUNICIPAL NO 20 / 2018 EN SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 12 JUIN 2018

Objet : comptes 2017

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal de Bavois,

La Municipalité a le plaisir de vous présenter les comptes communaux 2017.

Considération sur les comptes de fonctionnement 2017 :

Les comptes de fonctionnement de notre commune font apparaître un excédent de charges de **fr. 143'345.17** contre **fr. 241'747.95** prévu au budget.

Ce résultat de **fr. - 143'345.17** a été obtenu après amortissements d'investissements du patrimoine administratif pour un total de **fr. 415'340.00** (**fr. 355'340.00** + **fr. 60'000.00** prélèvement au fonds de réserve « épuration, STAP » selon préavis no 12/2017) et amortissement du patrimoine financier pour **fr. 150'000.00** (prélèvement au fonds de réserve « travaux bâtiment communal » selon préavis no 31/2015 ». Des attributions aux fonds et financements spéciaux par **fr. 43'093.97** et des prélèvements sur fonds de réserve pour **fr. 210'304.07** soit un total de **fr. 254'784.73** représentant la marge d'autofinancement, provenant du ménage communal contre **fr. 284'814.96** en 2016.

Voici quelques commentaires sur certains montants qui présentent une différence par rapport au budget.

1. Administration générale

110 Secrétariat Municipal, Bourse

N° 110.3011.00 L'engagement d'un employé communal pour remplacer Thierry Opliger durant sa convalescence du 18 octobre au 1^{er} décembre ainsi que l'engagement d'une référente sociale au 1^{er} décembre explique l'augmentation de la masse salariale.

N° 110.3170.00 L'inauguration du bâtiment Les Pies explique le dépassement par rapport au budget.

N° 110.4361.00 Les indemnités journalières de la Vaudoise assurances concernant l'arrêt de travail de nos employés communaux et la participation aux bénéfices de 2014 à 2016 font un résultat important de ce compte.

N° 110.4901.00 Afin d'être au plus juste avec nos imputations internes, nous avons décidé de répartir également les charges sociales des salaires. Cela implique une augmentation des charges sur les différents comptes bâtiments, routes et chemins.

3. Domaines et bâtiments :

Chiffre 31 Terrains :

La somme perçue pour les apports de terre effectués sur les terrains communaux figure dans le compte N° 310.4360.00 pour un montant de **fr. 38'464.00**.

La moitié de ce montant a été attribué au fond de rénovation des chemins N° 310.3803.00.

Chiffre 32 Forêts :

Le montant figurant au N° 320.3143.00 d'un montant de **fr. 77'127.65** correspond à des rénovations de chemins subventionnés au n° 320.4510.00 pour un montant de **fr. 49'695.80** (**fr. 25'000.00** à notre charge).

Chiffre 350 Les Pies :

L'amortissement de **fr. 150'000.00** a été prélevé sur le fonds de réserve Travaux Bâtiment Communal comme le mentionnait le préavis N° 31/2015.

Chiffre 354 Grande salle :

Le plan de fermeture, la fibre optique, l'installation de la prise de la cuisine, les installations électriques et grands nettoyage de la cuisine ont coûté **fr. 17'339.40** au N° 354.3140.00.

Chiffre 355 Local voirie :

Le plan de fermeture et divers travaux ont coûté **fr. 7'147.60** au N° 355.3140.00.

Chiffre 356 Eglise :

Le plan de fermeture, la réfection des vitraux et divers travaux ont coûté **fr. 3'600.95** au N° 356.3140.00.

Chiffre 357 Bâtiment administratif :

Le plan de fermeture, la ventilation, le contrôle électrique et divers travaux ont coûté **fr. 4'601.90**. La différence de ce poste est due au report de la pose d'une climatisation en 2018 au N° 357.3140.00.

4. Travaux

Chiffre 43 Routes et chemins :

N° 430.3180.00 : des honoraires DTP pour la servitude et une mutation de terrain d'un montant de **fr. 6'376.00**.

Chiffre 442 FC Bavois :

Le N° 442.3903.00 correspond à l'arrosage des terrains pour un forfait de 3'000.00 m3 à **fr. 2.50**.

Chiffre 46 Egouts et épuration :

L'amortissement de **fr. 60'000.00** a été prélevé sur le fonds de réserve Epuration STAP selon préavis N° 12/2017

Chiffre 72 Prévoyance sociale :

N° 720.3510.40 décompte de l'AJOVAL. Un total de **fr. 169'171.00** à notre charge contre **fr. 198'635.00** prévu au budget.

N° 720.3510.41 décompte de l'UAPE Les Pies.

Un montant de **fr. 49'156.65** à notre charge. Au budget, nous n'avions pas prévu le matériel de démarrage.

Chiffre 81 Service des eaux :

N° 810.3180.00 des honoraires RWB et Impact-Concept ont été imputés dans ce compte.

La Municipalité et la Boursière communale sont à disposition des Conseillères et Conseillers pour apporter tous les éclaircissements nécessaires que pourrait susciter la présentation des comptes 2017.

Conclusion :

En conclusion, la Municipalité invite le Conseil communal à prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal,

- vu le préavis municipal ci-dessus,
- considérant que celui-ci figure à l'ordre du jour,
- ayant entendu le rapport de la commission gestion et finances

Décide :

- d'approuver les comptes de l'exercice 2017 et de lui en donner décharge
- de décharger la commission de gestion et finances de son mandat

Au nom de la Municipalité

Le Syndic La Secrétaire
Thierry Salzmann Carole Pose



Bavois, le 7 mai 2018

Considération sur les comptes d'investissements 2017 non soumis à approbation

STEP de Chavornay N° 9141.000.00

Un montant d'investissement de **fr. 762'427.00** a été payé à la Commune de Chavornay pour la nouvelle STEP. Les travaux seront terminés sur l'année 2018.

Un solde de **fr. 336'573.00** reste à payer sur l'année 2018.

Préavis N° 35/2015 du 27.10.2015

STAP Station de refoulement des eaux usées N° 9141.001.00

Un investissement total de **fr. 111'609.72** a été réalisé. Un montant de **fr. 60'000.00** a été prélevé au fonds de réserve épuration – selon préavis N° 12/2017 du 13.06.2017. Le solde de **fr. 51'609.72** est à amortir sur 15 ans.

Ancien Collège, Les Pies N° 9143.009.00

Investissement de **fr. 1'410'189.95** effectués en 2017. Le solde sera payé en 2018. L'amortissement du patrimoine administratif sera effectif dès 2018.

La somme de **fr. 150'000.00** a été prélevée au fonds de réserve « travaux bâtiment communal » selon préavis N° 31/2015 du 18.06.2015.